



Toulouse le 2 juin 2025

M. Serge Jacob
Secrétaire Général de la
préfecture de la Haute Garonne
Place Saint Étienne
31000 Toulouse

Objet : Charte de l'environnement de l'aéroport de Toulouse-Francazal

Monsieur le Secrétaire Général,

Suite à la Commission Consultative de l'Environnement du 15 novembre 2024 il avait été convenu d'une réunion entre les différents acteurs de la plate-forme de l'aéroport de Toulouse-Francazal dans le but de rédiger une charte.

Par manque de disponibilités et, compte tenu du caractère très tardif de l'invitation à la réunion du 26 Février dernier, nous n'avons pas pu être présents à cette réunion. Toutefois, les échos et compte rendu oraux que nous en avons eu montrent que, en dehors des riverains représentés par le Collectif Francazal, les autres participants à cette réunion étaient peu enclin à avancer sur ce sujet.

Nous sommes étonnés de cette frilosité, pour ne pas écrire cette opposition.

En effet, dès son origine, la commission consultative de l'environnement (CCE) a été conçue comme un outil permettant une concertation avec les populations riveraines des aéroports et des aérodromes. Le but de cette CCE est de prendre en compte toutes les questions relatives à exploitation de la plate-forme.

Dès lors, si ces questions nécessitent une formalisation par la rédaction d'une charte, il serait souhaitable d'entendre et de soutenir fortement la demande des riverains de l'aéroport de Toulouse-Francazal.

Il nous semble que, loin d'être une contrainte, cette charte permettra au contraire, en les formalisant, de mieux cerner les nuisances et impacts environnementaux/santé engendrés par l'ensemble des activités de l'aéroport. Se faisant, elle permettra également de les diminuer ou de les supprimer. L'aéroport de Toulouse-Francazal ne peut être le seul aéroport toulousain SANS AUCUN DISPOSITIF de cet ordre.

L'aire toulousaine doit être exemplaire sur ce sujet en qualité de ville de l'aéronautique.

C'est dans cet état d'esprit constructif que nous souhaitons la rédaction de cette charte, document fort peu contraignant au demeurant.

Nous vous demandons, Monsieur le Secrétaire Général, d'une part d'appuyer notre demande auprès du gestionnaire de l'aéroport de Toulouse-Francazal et, d'autre part de bien vouloir relancer cette demande auprès des services de l'État.

Dans l'attente d'une suite favorable à nos demandes, veuillez agréer Monsieur le Secrétaire Général nos salutations distinguées.

Joël CREMOUX
Amis de le Terre Midi-Pyrénées

Eric LAVIALLE
France Nature Environnement Occitanie-Pyrénées



Copie par mail à :

M. Bernard Gineste Collectif Francazal collectif-francazal@laposte.net
Mme Nadège Bergouts Responsable d'exploitation nadege.bergouts@edeis.com